

Expulsés de Cachan :



Le 17 août dernier, plus de 600 CRS et gardes mobiles envahissent la bâtiment F de la cité U de Cachan occupé depuis près de 4 ans par « les 1000 de Cachan ». Les justifications «d'insécurité», «d'exposition à l'amiante» et «de risque de saturnisme infantile» sonnent faux. En effet, le bâtiment construit en 1959, dispose de trois cages d'escalier, et de larges couloirs de distribution, il n'y a de l'amiante qu'au sous-sol, et la peinture au plomb est interdite depuis 1948. L'avant veille, le Ministre de l'Intérieur avait annoncé son intention d'expulser les sans papiers rejetées par les préfetures. Les « 1000 de Cachan » sont en réalité les victimes de la politique répressive du gouvernement et de Sarkozy.

La résistance des expulsés et de leur soutien, en particulier des mères de familles, et la brutalité de la police ont amené le Maire de Cachan à héberger les expulsés dans un gymnase. Le bilan est lourd 5 personnes, dont trois femmes et un bébé ont été blessées lors de la 1ère charge, d'autres l'avaient été lors de l'expulsion. Les enfants, selon une mission de psychologues, sont sévèrement touchés par ces deux jours de répression.

Les familles ont refusé les hôtels proposés par le préfet aux quatre coins de l'île de France. En effet comment vivre dans des chambres de 9m² à 5 ou 6, loin des commerces et des lieux de travail. De plus, l'hôtel c'est la dispersion loin des solidarités et c'est la menace d'être arrêtés comme cela s'est produit pour plusieurs expulsés aujourd'hui en centre de rétention.

Un large comité de soutien s'est créé autour des expulsés. Des militants associatifs, syndicaux, politiques, des voisins, des élus et responsables politiques de gauche, se sont indignés et se mobilisent. La vie s'organise dans le gymnase tant bien que mal, des manifestations et des tentatives pour relancer le dialogue sont mises en place. Mais elles se heurtent pour l'instant à l'intransigeance du Préfet Tomasini : « j'appliquerais la loi de la façon la plus stricte » a t'il déclaré le 26.

Les demandes des « 1000 de Cachan » sont simples :

- Un logement décent et durable pour tous et, en attendant, la réquisition des logements vides.
- La régularisation des sans papiers, l'arrêt des poursuites et du harcèlement policier, la libération des 38 sans papier encore en rétention.
- La poursuite de la scolarisation des enfants dans leurs écoles.

Les 1000 de Cachan sont très déterminés, car leur vie et l'avenir de leurs enfants en dépendent. Il faut sortir de l'impasse créée par l'Etat et le gouvernement. Notre solidarité est la meilleure réponse. Passez au gymnase, proposez votre aide, participez aux prochaines manifestations... Votre soutien sera décisif pour pousser le Préfet et le gouvernement à accepter les demandes légitimes des expulsés.

Le Comité de soutien aux « 1000 de Cachan ».
Le 30 août 2006

**RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN - DIMANCHE 3 SEPTEMBRE
A PARTIR DE 14H DEVANT LE GYMNASSE A CACHAN**

Animations, spectacles ... Apporter du matériel pour la rentrée scolaire du lendemain !

**MANIFESTATION A PARIS – SAMEDI 9 SEPTEMBRE
15H PLACE DE LA REPUBLIQUE**

Témoignages

Je suis Soumahoro Issoufou, un des délégués des mille de Cachan.

Nous sommes vraiment meurtri par rapport à la situation que nous vivons actuellement. Des femmes et des enfants se sont vus, vendredi dernier, brutalisés par une police très musclée. Nous avons souhaité avoir un relogement avant de quitter le squat. Mais malheureusement, les différents protocoles que nous avons à signer avec les autorités de la préfecture ont été violés. Normalement, nous avons des rencontres le 22 août, et c'est le 17, c'est-à-dire cinq jours avant, que la police est venue charger tôt le matin et nous a viré du squat. Aujourd'hui, nous sommes pratiquement dans la rue parce que le gymnase n'est pas un endroit adéquat pour vivre. On est obligé de faire avec, parce que nous n'avons pas le choix, déjà dans le souci de protéger les enfants qui sont parmi nous.



Pour certains, nous quémandons, nous réclamons, mais non ! Nous demandons ce que tout citoyen libre demande c'est-à-dire notre droit. Notre droit au logement. Notre droit à la régularisation. Nous voulons sortir de cette précarité. Sortir de la clandestinité et travailler dans notre dignité. Mais cela ne peut être possible qu'après une régularisation de la minorité qui ne l'est pas aujourd'hui.

Parmi nous, il faut le rappeler, il y a des français, il y a des personnes d'origine africaine, asiatique qui ont des séjours de dix ans, d'autres ont des séjours de maladie et beaucoup, la plupart d'entre nous qui ont demandé l'asile politique, sont en cours de régularisation. Donc, on ne peut pas dire que le squat était habité par des sans papiers, par des illégaux. Ceci n'est pas juste.

Je voudrais rappeler encore une fois, que nous réclamons nos droits, nous ne demandons pas de la charité. C'est justement pour cette raison que nous avons refusé l'offre de la préfecture qui était de nous mettre dans les hôtels et ensuite de nous déloger de ces hôtels dix jours après. Ce n'était pas une offre. Dix jours de ré-hébergement et ensuite vous retrouvez dans la rue. Voilà, pourquoi nous n'avons pas accepté les hôtels. Aujourd'hui, ce que nous demandons, c'est nos droits. Qu'on nous trouve un foyer ou un bâtiment qu'ils pourraient réquisitionner, nous dire comment on peut payer, nous serons prêts à payer en fonction des ressources de chacun. Nous ne voulons pas dépendre du contribuable français. Parce que aujourd'hui, les gens ont tendance à vouloir opposer les pauvres aux pauvres. Nous, nous ne voulons pas mendier. Nous ne voulons pas faire de la charité.

Que cela soit clair, il y a beaucoup de gens qui travaillent : dans le ménage, dans le bâtiment comme ouvriers, il y a des gens qui sont agents de sécurité, il y a des diplômés parmi nous, oui des diplômés tel que moi. Nous ne sommes pas des voyous comme certains ont voulu le faire croire.

Malheureusement, nous avons eu confiance en certaines autorités qui ont rompu cette confiance et qui ont trahis. Aujourd'hui, nous nous demandons s'il est facile de refaire confiance à ces personnes. Mais leur position de ne pas vouloir discuter est tout à fait légitime. Quand on a trahi en tant qu'autorité, ça veut dire qu'on sort de la logique de la responsabilité. Ils se demandent eux-mêmes dans leur conscience, ils ne savent plus ce qu'ils peuvent venir nous parler en nous regardant en face.

Donc, nous demandons aujourd'hui l'intervention des autorités de ce pays au plus au niveau en commençant par le chef d'Etat qui est le premier magistrat de ce pays, en passant aussi par le premier ministre qui est la deuxième personnalité. Nous avons pour cela sollicité les associations, les élus et beaucoup d'organisations syndicales pour nous apporter leur soutien sans oublier la population de Cachan qui a montré à tout le monde qu'elle était avec nous, qu'elle n'a pas aimé le fait qu'on soit expulsés de cette façon. Parce que pour des personnes recensées par le gouvernement depuis 2003, donc connues par la préfecture, à ce moment là, nous n'étions plus des squatters, nous étions des résidents de Cachan. Les magasins Champion, Carrefour faisaient des records de recettes. Ils regrettent que nous soyons partis. Leur chiffre d'affaire a diminué de 60 %. Et, c'est dommage. Donc qu'on nous donne notre dignité en régularisant la minorité qui n'a pas ses papiers. Nous ne sommes pas exigeants.

Nous sommes conscients que beaucoup d'autres français en l'occurrence 70.000 personnes, attendent des relogements. Nous savons que notre problème est aussi le problème de certains français que nous partageons avec eux. Donc qu'on ne nous oppose pas à ces français, qui nous le savons sont très accueillant, sont très fraternels. Nous interpellons encore le président de la république auprès de qui nous souhaitons dans les jours à venir entreprendre des démarches pour qu'une solution idoine soit trouvée, pour que ces enfants qui ont été blessés traumatisés, qui sont en attente d'aller à l'école, retrouve l'espoir et ne se sentent pas abandonnés par la France. Oui, cette France là auprès de qui nous avons lutté dans le temps, au moment où nos aïeux étaient appelés les tirailleurs, que tout le monde se rappelle. Aujourd'hui, se sont les arrière petits fils de tirailleurs qui réclament les droits, qu'on nous donne nos droits. Nous ne voulons pas de la charité. Les hôtels, c'est pas nous qui les payons et ça coûte excessivement cher. Nous en sommes conscients. Qu'on nous trouve des foyers, des bâtiments que nous pourrions payer de nous mêmes. Ainsi tout le monde comprendra qu'en réalité nous n'étions pas des hors-la-loi. Voilà ce que j'avais à dire en tant que délégué des mille de Cachan comme témoignage face à cette situation de crise.

Le 26 août 2006

Deux femmes réfugiées au gymnase : S. déléguée et D.

D. : Quand, les Crs sont venus j'étais avec Safi. On était sorties. On ne s'attendait pas à ça. Le préfet avait promis un processus de relogement. Il y avait des gens qui ont prit les dossiers concernant la circulaire Sarkozy. On avait même fait une manif. Il nous a dit : non, non, non, il n'y aura pas d'expulsion, je vais régler les situations des personnes qui sont dans la circulaire Sarkozy. Et, le processus de logement continu. Et, on est là, de bon matin, on se lève. Et, on voit partout des Crs. Tout le monde est paniqué. On n'a pas voulu se manifester dedans car il y en a qui étaient prêts à se jeter du toit. Donc, on a évité ça. On est sortit calmement. On est arrivé dehors. Il y avait des cars pour nous emmener à l'hôtel. Et monsieur le préfet, monsieur Déruche a pris le mégaphone : ceux qui sont en situation irrégulière, c'est pour dix jours; ceux qui sont en situation régulière, c'est un mois. Alors là, tout le monde a dit, si, c'est pour ça qu'on va à l'hôtel, on va rester dans la rue. Il pleuvait, on est resté. Le lendemain matin, ils ont dit, ça fait une mauvaise image. Ils pouvaient nous laisser dans le bâtiment pour régler la situation. Donc, ils ont envoyé les Crs. Nous on était absentes deux minutes. Ils nous ont dit c'est pas possible d'y aller. Moi, je leur ai dit, je dois rentrer parce que j'ai mon bébé de trois mois et il doit manger. Ils ont insisté et ils ont commencé à me brutaliser. Après, il y a le maire d'Arcueil qui était là et qui est intervenu pour que je passe. Je suis rentrée pour mon enfant. Après, elle, elle devait prendre ses médicaments.

S. : je devais récupérer mes médicaments vu que je suis insulino-dépendante. Ils ont refusé catégoriquement. On l'a laissé moi non. On m'a dit toi on va appeler le Samu. La Samu est venu et ils m'on emmené à l'hôpital alors que j'avais mes médicaments juste là. Et en plus, il fallait que je sois à côté. J'ai l'impression nette qu'ils ne voulaient pas que je participe à tout ça. Ecartée quoi. Parce que tout cela très vite on l'a compris. Quand, on s'est retrouvé dans le bâtiment F, on a compris qu'il fallait qu'on se mobilise et c'est ce qu'on a fait.

D. : Le point qui est très important, C'est que monsieur Déruche a dit n'importe quoi à la presse. Il ne dit pas la vérité. Il dit qu'on a refusé les hôtels. Je dis que c'est faux. C'est bientôt la rentrée scolaire, les mamans ont certaines 3, 4 enfants et si elles se trouvent dans un hôtel : tu n'as pas de micro-ondes, tu n'as pas de plaques. Le matin, tu réveilles ton enfant, tu l'emmènes à l'école, ton enfant, il ne mange pas ? Il faut lui faire un petit déjeuner. Quand, il revient de l'école si tu dois lui faire des pâtes comment tu vas lui faire ? Nous, on n'a pas les moyens de se loger à l'hôtel avec quatre enfants. On gagne combien pour ça ? Ils nous proposent des hôtels dans le 77. Et puis, une maman qui a un boulot de 2 ou 3 heures à Paris. Tu vas prendre l'enfant, si tu connais quelqu'un tu vas le déposer l'enfant pour aller faire ton boulot après tu récupères l'enfant. Mais si c'est là-bas, il y en a qui commence à cinq heures, cinq heure et demi. On peut pas. Ils racontent n'importe quoi.

S. : Et puis, il faut dire que tous ces enfants qui ont subi cela, ils sont traumatisés. Tout le monde est traumatisé, les femmes et les enfants. Ce qu'on demande c'est un strict minimum. Parce qu'ils ne pourront pas vivre un autre choc. Heureusement qu'on a eu le maire de Cachan. Qu'on remercie vraiment pour tout ce qu'il a fait. Il a pu éviter le drame. Je crois qu'on pouvait éviter tout cela. En relogant les gens comme ils l'ont promis à partir du bâtiment. Tous les dossiers étaient constitués. Et maintenant, ils prennent tous ces enfants et toutes ces familles et ils les jettent dehors. C'est inhumain. C'est inhumain ! C'est des images qu'ont ne devraient pas voir dans un pays comme la France. C'est grâce à la résistance. C'est un cri des femmes pour protéger leurs enfants et pour protéger les enfants, il leur faut un toit. Il leur faut ça. C'est pour ça qu'elles se sont battues comme des amazones. On est des êtres humains. On est dans le pays des droits de l'homme, on veut être traités comme des êtres humains mais pas ça.



Dame d'origine algérienne, monsieur marocain, ils se sont installés au dernier étage de l'escalier sous des bâches pour éviter les infiltrations d'eau.

Mme : On habitait là-bas et le 17, on a été expulsés. On était dehors. Et puis après, ils nous emmènent à Ibis à côté de l'aéroport. Et là-bas, il n'y a rien. Rien à manger. Il n'y a que des chips. Vous voyez ça. Pourquoi ?

Mr. : Un café deux euros.

Mme : On prend la navette, le bus, jusqu'à l'aéroport et on va prendre encore le bus, pour acheter à manger jusqu'à Villejuif. Hein ! C'est pas bien ça. On a trouvé des sandwiches dans l'aéroport. J'ai payé près de dix euros. Sans les boissons, sans rien. En plus, les sandwichs, comme ça. Des tranches de tomates, un peu de thon, c'est tout. C'est ça que vous voulez que mangent les enfants ? On avait faim.

Mme : J'ai deux enfants, 12 et 13 ans. Ils ont scolarisés à Villejuif. Ils sont en 6ème. Et si on reste là-bas à Ibis comment faire avec les gosses ? Tu te lèves à 4 h - 5 h du matin ? Avec quoi, on vient ? Avec le bus. Avec quoi on paye le bus ? On paye combien ? Tous les jours !? Je ne sais pas, c'est pas normal. Eh bien, on est revenu ici. On n'a pas les moyens là-bas. Je n'ai même pas passé une nuit là-bas. Parce que mes enfants, ils pleurent. Rien, on n'avait même pas une bouteille d'eau. Alors qu'ici, on mange. On est sous l'eau, mais on mange.

Mme : On n'a pas récupéré. Non, on n'a pas récupéré encore. Voilà, on n'a rien. On n'a pas récupéré nos affaires. Et si je les récupère où je vais les mettre ? On n'a pas de place là. C'est tout mouillé. On met toujours la bâche mais il n'y a rien à faire. On n'y arrive pas. C'est malheureux hein ? C'est pas gentil, ce qu'ils ont fait pour nous.

Mme : On est suivi par bicêtre. Il a un dossier médical déposé à la préfecture. On attend la réponse. Moi, je ne travaille pas mon mari est malade. L'assistante, elle m'a aidé un peu. Mon mari ne peut pas travailler, il a la sclérose en plaques. Dès qu'il aura ses papiers, je recommencerais à travailler. Je travaillerai pour mes enfants et pour lui. Si je ne travaille pas ça marche pas.

PROPOSITIONS POUR UN PROTOCOLE D'ACCORD

- Volonté d'hébergement sur un même site des expulsés du BtF du CROUS de Cachan jusqu'à leur relogement définitif, avec éventuellement une contribution financière des intéressés en fonction de leurs ressources, dans le bassin d'emploi du Val-de-Bièvre.
- La possibilité de mener une vie de famille normale dans cet hébergement (soins aux enfants, préparation des repas, proximité des commerces), et garantie de la scolarisation des enfants et adolescents.
- Mise en œuvre des dispositions de relogement étudiées par le G.I.P. Habitat.
- Communication de la liste des APRF (arrêté préfectoral de reconduite à la frontière) édictés par la Préfecture du 94, ainsi que la liste des personnes actuellement à l'hôtel.
- Annulation et non-application des mesures d'éloignement du territoire, moratoire des APRF et levée du dispositif policier, notamment autour des lieux d'hébergement.
- Le maintien dans le site d'hébergement de tous les expulsés jusqu'à leur régularisation au regard des dispositions de la Convention Européenne des Droits de l'Homme et de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et compte-tenu de la jurisprudence du Conseil d'Etat en matière de maintien dans les lieux pour les bénéficiaires de l'A.S.E.
- La création d'un comité de suivi et de vigilance concernant le processus de relogement et de régularisation, comme proposé par les élus du Val-de-Marne.

Pour les délégués des expulsés du BtF Fait le 22 août 2006
M. Fidele NITIEMA

Pétition de soutien :

le 30 août à 22h : **1815 signatures,**
nous attendons la vôtre



Expulsés de Cachan : Un logement, des papiers, une école !!

Trois ans après avoir laissé pourrir, et malgré les négociations, le Préfet et le gouvernement ont fait le choix de la brutalité. Ils ont lancé l'assaut vendredi soir contre les « 1000 de Cachan », qui campaient sur le trottoir depuis leur expulsion, jeudi matin. 4 personnes ont été blessées, dont un bébé, une mère de famille (fracture du genou), un père de famille (côtes cassées), et Annick Coupé responsable du syndicat Solidaire (entorse de la cheville). La violence et les centaines de CRS et de gardes mobiles engagés n'ont pas suffi à briser la résistance des expulsés et de leur soutien, pour ne pas être éparpillés.. Ils ont alors obtenu leur hébergement provisoire dans un gymnase mis à disposition par la mairie de Cachan ce qui leur permet de continuer à lutter ensemble. La détermination et le courage des mères de familles ont été décisifs : elles connaissent déjà la précarité, l'exiguïté et l'éloignement, voire l'insalubrité des « hôtels » proposés. De plus il a été rapporté que des expulsés ayant accepté « l'hôtel » ont été interpellés par la police. Plusieurs dizaines d'entre eux sont enfermés, menacés d'expulsion, de prison.

Avec les expulsés, le Comité de soutien composé de personnalités, d'élus, d'associations, d'organisations syndicales, politiques et de citoyens. exigent du Préfet et du gouvernement :

- la **libération** des expulsés interpellés
- le **relogement** décent et durable de tous les expulsés et dans l'attente la réquisition de logements vacants
- La **régularisation** des sans-papiers
- Le respect de la **scolarisation** des enfants
- Une table ronde d'urgence avec le Préfet, et si nécessaire le gouvernement, les représentants des expulsés, les différentes composantes du Comité de soutien et les élus.

10 ans après Saint Bernard , la lutte des sans papiers continue, et un an après les incendies meurtriers de taudis parisiens, la crise du logement, les discriminations racistes et la précarité se sont aggravées.

Signez la pétition en ligne : <http://www.squatcachan.ras.eu.org/>

Comité de soutien aux « 1000 de Cachan » : AC !, ADEN, Afrique XX1, AITEC, AJEP, AMES, AMF, ANC, APEIS, ATTAC, CADTM-France, Cimade, CNT, Col. des sans papier de St Bernard, Col. De Montreuil pour les droits des sans-papiers, Com. des sans-logis, CGT, CNL, DAL, Droits Devant !!, FCPE, FSU, Gener'actions unies, GISTI, LDH, MRAP, No Vox, 83^{ème} avenue, Réseau IPAM, RESF, RESOCI, SOLIDAIRES, Sud Education Créteil, Utopia, ZANADOAN ...

JC, LCR, PCF, LO, Verts, les alternatifs, et des élus du Conseil Général et régional et des municipalités environnantes.